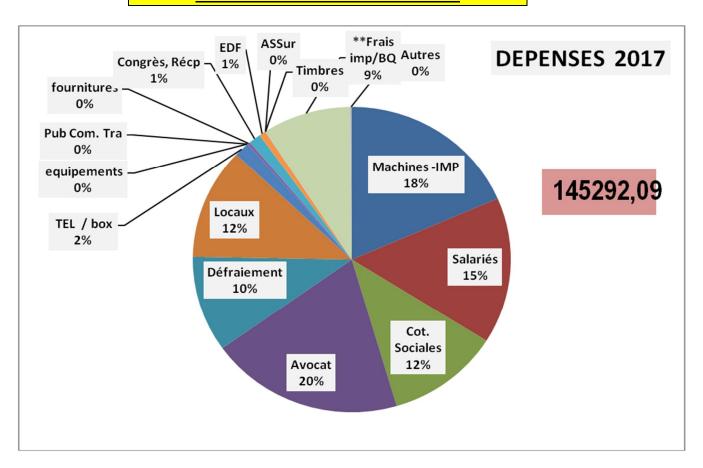
SYNTHESE 2017 AVEC TRANSFERT COMPTES DE FONTAINEBLEAU A MARSEILLE

	CREDIT	DEBIT	CPTE FONT.	CREDIT	DEBIT	CPTE MAR	TRANSFERTS	Livret Bleu	Tonic Plus	Titres	OBS
REPORTS 2016			21315,73			0		17161,12	41801,02	49520,71	
JANVIER	13085,52	23530,02	10871,23			0					
FEVRIER	72984,1	17516,31	66339,02	2000	15	1985	2000		41841,15		Vir Compte Font> MRS
MARS	3564	8454,75	61448,27	0	22	1963			41841,15		
AVRIL	309	14481,77	47275,5	0	44	1919			41852,66		
244	1050	10105.00	20220 / 1	0	0	1011			410/4.17		
MAI	1059	10105,89	38228,61	0	8	1911			41864,17		
JUIN	529,68	21635,63	17122,66	15000	261,08	16649,92	15000		41875,68		Vir Compte Paris> MRS
			·								•
JUILLET	0	15309,3	1813,36	1353	2226,08	15776,84			41887,2		
AOUT	72172,6	70288,67	3697,29	27621	3530,13	39867,71	27000 et 40000	57161,12	41898,72	Vir Compte Fo	nt> MRS et Compte Font> L.Bleu
SEPT	7100	2182,18	8615,11	0	4020,92	35846,79	7100	50061,12	41910,24		Vir L.Bleu> Compte Font.
JEIT	7100	2102,10	0010,11	O	4020,72	33040,17	7100	30001,12	71710 ₁ 27		VII L.bled> Comple Font.
OCT	4001,05	10879,79	1736,37	204	4549,46	31501,33	4000	46061,12	41921,77		Vir L.Bleu> Compte Font.
NOV	304	1713,87	326,5	0	4367,19	27134,34			41933,3		
DEC	0	1557,59	-1231,09	0	14066,56	13067,78		46268,17	41944,83		
FIN EXERCICE			1231,09			13067,78		46268,17	41944,83	49219,26	

RECETTES ET DEPENSES 2017

	PLVTS	CHEQUES	SUBVENTIONS	AUTRES	TOTAL
RECETTES 2017 FONT	145361,70	7541,00	0,00	22031,00	174933,70
RECETTES CPTE MAR	0	0 2178		0	2178
	PLVTS	CHEQUES	SUBVENTIONS	AUTRES	
TOTAL RECETTES 2017	145361,70	9719,00	0,00	22031,00	177111,70

VENTILATION DES DEPENSES 2017



REMARQUES ET COMMENTAIRES

Les machines et imprimantes

Dépenses en diminution pour les machines comparé à l'année 2016 car nous avons perdu 2 machines RICOH, précédemment principalement utilisées par la section AF et qui aujourd'hui n'édite plus de tracts imprimés et dont l'importance a fortement diminuée suite à des départs. Il nous reste aujourd'hui 1 machine (RISO COM COLOR) utilisée par le secrétariat et occasionnellement par les adhérents, d'où une diminution notable des frais de location trimestrielle suite à renégociation de contrat .Ce poste restera constant et relativement significatif des dépenses, pendant une durée de cinq ans durée restante du contrat renégocié.

Frais de justice et d'avocat :

Les frais d'avocat ont diminué par rapport à 2016, en raison d'un retour à des consultations, qui sont encore nombreuses et le resteront, mais néanmoins pas de l'importance financière dû au litige juridique de février 2016 engendré par la tentative de déstabilisation et de transformation (putsch) du SNPNAC en vue d'une affiliation récupération par la CFDT. L'affaire est maintenant close.

Nous rappelons qu'une procédure interne existe en vue de la consultation et de la saisine d'avocats afin d'assurer le suivi des affaires au niveau des branches et du bureau exécutif national.

Il existe sur <u>le site du syndicat ou sur demande au secrétariat</u>, un formulaire à remplir le plus précisément possible avec un minimum de pièces justificatives si possible pour que le bureau exécutif national, les trésoriers en accord avec l'avocat chargé du dossier puissent juger du bien fondé à poursuivre.